Le Nord

Administration de la CROIX DU NORD, 15, rue d'Angleterre

CONDITIONS		PUBLICITÉ	
Par la Poste. Un An	20 francs.	Annonces	la ligne 0.40
Six Mois	10 —	Réclames	— 0.75
Trois Mois	5 —	Faits-divers	— 1.50
Départem. non-limitrop. et Étrang., port en sus		Locale	— 3.00

DÉPÊCHES DE LA NUIT

L'expulsion de l'abbé Delsor

Un meeting de protestation du « Sillon »

Le *Sillon* avait organisé, hier soir samedi, une réunion sous la présidence de M. Keller ancien député d'Alsace, pour protester contre l'expulsion de l'abbé Delsor. M. Marc Sangnier devait parler sur l'Alsace-Lorraine et la France.

Cette manifestation des sentiments populaires patriotiques a déplu à la Fédération des « Jeunesses laïques » qui a lancé une affiche en vue d'une contre-manifestation.

« Nous irons, disaient les « Jeunesses laïques », en nombre suffisant afin d'assurer à nos orateurs la liberté de la tribune pour répondre aux sophismes (?) de nos adversaires.

« Nous déclarerons que le déni de justice commis contre l'Alsace ne pourra être réglé que par la paix et le droit et que nous attendons seulement de l'évolution politique des peuples, de l'élaboration d'une conscience internationale la solution de ce problème. »

Comme elles parlent français! et quels raisonnements elles [illegible]nent ces « Jeunesses laïques !! »

Au quartier Latin, l'annonce de la contre-manifestation a causé une assez vive émotion.

La préfecture de police a organisé autour de la réunion un important service d'ordre.

LA RÉUNION

Plus de 3000 personnes se pressaient déjà dans la salle et les auditeurs arrivaient toujours. Malgré toute la bonne volonté du service d'ordre, faute de place deux mille personnes au moins ont dû s'en retourner.

A la tribune, entourant M. Keller, on remarquait MM. Modelin, ancien député; Alpy, conseiller municipal; de Cuverville, sénateur; Lehmann, ancien maire de Paris en 1872; Bazire, président de l'Association catholique de la Jeunesse Française, etc., etc.

Marc Sangnier dit que nous avons le devoir de protester contre l'expulsion d'un alsacien uniquement parce qu'il est prêtre. « Nous devons une réparation; elle devait se faire au cœur même de Paris, c'est le seul objet de la réunion. »

Il y a trente ans nous perdions, par une guerre odieuse, l'Alsace-Lorraine matérielle et voici que par la faute d'un petit préfet nous risquons de perdre son âme.

L'orateur donne lecture d'une lettre de l'abbé Delsor : celui-ci explique que ne sachant devant quel auditoire il allait parler, il avait préparé deux conférences, l'une, pour le cas où les dames et les enfants seraient en majorité, sur l'Arbre de Noël, son origine, sa légende; l'autre, pour les hommes, sur les lois sociales allemandes.

M. Marc Sangnier, après ses vigoureuses protestations contre le décret odieux d'expulsion, insista sur la nécessité et le travail opiniâtre des Cercles d'études qui délivreront la France de l'oppression et de la tyrannie.

Le président du *Sillon* a remporté un énorme succès; l'auditoire lui a fait, à diverses reprises, des ovations enthousiastes.

M. Keller a ensuite redit la protestation qu'il lut au nom des députés d'Alsace à l'assemblée nationale à Bordeaux. Il a été vivement acclamé. Un ordre du jour de protestation fut ensuite voté.

La sortie s'est effectuée avec calme. L'important service d'ordre avait suffi à empêcher les contremanifestations antipatriotiques; les apaches ayant vu que la police n'était pas d'humeur à plaisanter sont restés tranquilles.

La Vienne retrouvée

Brest, 6 h. — La nouvelle que la *Vienne* est retrouvée semble se confirmer.

L'*Ouest-Eclair* affiche à sa devanture un transparent annonçant que la *Vienne* désemparée a été retrouvée sur les côtes d'Islande.

La *Dépêche de Brest* reçoit la même nouvelle.

La foule lit et commente la nouvelle; les parents des marins de l'équipage de la *Vienne* sont dans la joie.

Le capitaine de frégate Castrais, chef de la 1re section à la préfecture maritime, a déclaré que la nouvelle n'est pas encore officielle; il ne peut ni la confirmer ni l'infirmer. On attend de nouveaux détails par la télégraphie sans fil.

LE TOUR DU PAS-DE-CALAIS

On annonce que le Roi des Belges a accepté la présidence d'honneur du Comité d'organisation de la course d'automobiles qui aura lieu à l'occasion de l'Exposition d'Arras. Cette épreuve, le « tour du Pas-de-Calais » comporte 270 kil.

TROIS MILLE ÉCOLIERS A LA PORTE!

M. Combes qui traite d'*Étrangers* et de *Sujets allemands* nos malheureux frères d'Alsace-Lorraine;

M. Combes qui fait reconduire à la frontière provisoire des Vosges, comme un espion, un député alsacien à qui le gouvernement prussien a fait faire de la prison à cause de sa fidélité à la France — tandis que Dreyfus, qui a vendu les secrets de la défense nationale à cette même Allemagne, se promène en France, libre comme l'air, et va bientôt rentrer dans l'armée avec un grade supérieur;

M. Combes, l'ami de Jaurès, qui ratifie le traité de Francfort consacrant l'amputation de la Patrie;

M. Combes enfin, le ministre défroqué, qui a tout renié, sa patrie comme son Dieu, sent que son portefeuille va lui tomber des mains et que le *bloc* lui-même, pris de dégoût, menace de le vomir.

Et alors, pour se sauver, pour se raccrocher au pouvoir, lui et son fils Edgar, il a recours à son stratagème habituel : il prépare un nouveau coup contre la liberté.

C'est annoncé : dans quelques jours la Chambre réconciliée pour cette besogne avec son digne ministre, va commencer la discussion du projet de loi entraînant la fermeture de toutes les écoles des Frères.

Or, savez-vous, rien que pour la ville de Lille, combien cela va faire d'écoliers jetés à la porte de l'école?

Savez-vous combien cela va faire de pères de famille empêchés d'élever leurs enfants comme cela leur plaît?

Savez-vous combien cela va faire d'ouvriers dépouillés d'une liberté sacrée, tandis que les riches peuvent envoyer leurs enfants où ils veulent?

Trois mille!

Trois mille écoliers, trois mille foyers, trois mille ouvriers pères de famille, à qui M. Combes va dire : il n'y a pas de liberté pour ceux qui ne pensent pas comme moi!

Trois mille écoliers, rien que pour la ville de Lille, je le répète.

A cinquante francs par tête — c'est le prix minimum que coûte par an un enfant dans les écoles de l'Etat — cela fait 150,000 francs par an — tous les ans, entendez-vous — que les contribuables lillois devront payer pour l'éducation de ces 3,000 élèves qui ne leur coûtent [illegible] centime jusqu'ici.

Il en faudra payer des droits sur les loyers, sur les portes et fenêtres, sur la viande, sur la nourriture des ménages — pauvres et riches — pour boucher ce trou annuel.

Et ce ne sera qu'un commencement, car, si la nouvelle loi Combes passe comme elle est préparée, ce seront *toutes* les écoles de Sœurs restantes qui devront fermer aussi.

Toutes, entendez-vous, parents et contribuables lillois?

⁂

Oui, des pères de famille commencent à entendre et à réfléchir.

Nous apprenons qu'ils s'organisent dans les quartiers populaires pour élever la voix et pour protester.

Trois grandes réunions sont annoncées, et nous savons que ces ouvriers menacés dans leur liberté et leurs intérêts les plus chers, ont fait appel à des maîtres de la parole pour soutenir leurs revendications sacrées.

Nous tiendrons nos lecteurs au courant de ces manifestations.

Mais ne l'oubliez pas, orateurs, pères de famille, électeurs : vous n'avez sous la main et à votre portée qu'un homme politique qui a voté toutes les lois liberticides qui vous indignent, et qui se prépare à voter cette nouvelle loi infâme.

Cet homme, ce complice et bas valet de Combes dans ses attentats contre la liberté, ce coupable, en un mot, c'est le citoyen Delory.

Ah! Pour cela, dès qu'il s'agit de tuer nos libertés, Delory n'est plus l'anti-ministériel dont il prend hypocritement les airs.

Il a tout voté, il votera tout ce que voudra Combes.

Eh bien! c'est aux oreilles de cet homme que vous devez faire retentir vos protestations, contribuables et pères de famille lillois.

Et vous aussi, contribuables et pères de famille de Tourcoing, de Douai, de Valenciennes, de Cambrai, vous devez protester près de vos députés.

Car vos Dron, vos Cardon, vos Debièvre, vos Bersez, vos Lepez, vos Debève, vos Selle, sont les complices jurés, passés et futurs, de toutes les violations de vos droits.

Ils voteront le départ du dernier Frère et de la dernière Sœur qui se sont faits les éducateurs des enfants du peuple.

Et tandis que le riche pourra toujours envoyer ses garçons et ses filles à la frontière, là où la liberté n'est pas morte, toi, pauvre ouvrier, tu seras condamné par ces faux démocrates, par ton député traître à la liberté, à mettre dans l'école qu'ils préfèrent et dont tu ne veux pas, ton garçon, ta fillette, ces mioches qui sont à toi, bien à toi et pas à ces beaux *messieurs*.

Sont-ce ces *messieurs* qui ont passé les nuits pour veiller au chevet de ton mioche?

Sont-ce ces *messieurs* qui triment pour lui donner du pain, des vêtements, des soins?

Sont-ce les beaux yeux de ces *messieurs* qui pleurent quand ton petit est malade?

Non! Ils s'en moquent pas mal.

Eh bien! De quoi se mêlent-ils alors? Pourquoi viennent-ils fourrer leur nez de politiciens dans la manière dont tu élèves et instruis ton garçon?

Cela ne les regarde pas. Liberté pour tous!

Voilà ce qu'il faudra leur crier aux oreilles, orateurs, ouvriers, électeurs!

Vive la liberté pour le pauvre comme pour le riche!

DEM.

CHEZ LES MUTUALISTES

Aujourd'hui ont lieu les Élections au Conseil supérieur de la Mutualité.

M. Paul de Saint Léger se présente pour remplacer son ami, M. Debrouwer.

Le candidat est un mutualiste de longue date et très connu dans le monde de la mutualité car il fait partie des grandes Associations ayant pour objet ce beau devoir de l'assistance mutuelle.

Le programme de M. Saint-Léger vient d'être envoyé aux Sociétés. Il est très libéral, et le candidat s'affirme partisan de la mutualité.

Depuis 7 ans il est président d'une Société florissante grâce à son dévouement, à Mont Notre Dame (Aisne).

Tous nos amis électeurs donneront leurs voix à M. de Saint-Léger.

Et ce sera pour le mieux des intérêts de la Mutualité française.

ÉTRENNES

pour les Expulsés

QUINZIÈME LISTE

Beuvry-les-Orchies. — M. le Curé	5 »
Hanbourdin. — Anonyme. Économies sur cartes	5 »
Une demoiselle, économie sur cartes de visite	5 »
Un monsieur, économie sur cartes	5 »
M. et Mme Edmond Banduau	10 »
Lille. — M. Féron-Delcroix	20 »
Les élèves du Sacré-Cœur	200 »
Mme Verstraete	50 »
M. et Mme Maurice Bernard	100 »
Un élève de Saint-Joseph	10 »
Louis, Antoine et Pierre Lavrand	3 »
Marie-Louise, Maurice et Henri Binault	3 »
Charles, Édouard, Marie-Louise, Alice et Renée Denoyelle	5 »
Louis, Denys, Joseph, Germaine, Jean, Michel et Antoine Masquelier	50 »
M. et Mme Georges Masquelier	50 »
Mme Decoster-Verley	50 »
M. et Mme Charles Defresnes	20 »
M. et Mme Adolphe Barrois	30 »
Paulette et Antoinette Barrois	5 »
Mlle Marie Debayser	10 »
Mme Édouard Van de Weghe	100 »
Mme Menard-Schoutteten et Pierre	10 »
M. et Mme Albert Feuchaur	20 »
M. et Mme Alfred Lézies	1 »
Fernand Lézies	1 »
M. Emile Henuion (Tournai)	250 »
M. Jean Henuion (Tournai)	50 »
Mme Jules Schoutteten	10 »
Armentières. — Mlle Parent	20 »
Anonyme	20 »
Mme Cary-Laloy	10 »
M. et Mme Droulers-Screpel	10 »
Roubaix. — Mme Félix Requillart	10 »
M. et Mme Georges Heyndrickx	20 »
Mme Pierre Prouvost	5 »
Mme Paul Scrive	20 »
M. et Mme Achille Bayart	20 »
Mme Henry Beyert-Dubar	20 »
M. et Mme Alphonse Wattel	20 »
M. Achille Wibaux	20 »
M. et Mme Louis Toulemonde-Parent	50 »
M. et Mme Jean Defrenne	10 »
Anonyme	5 »
Total :	1394 »
Listes précédentes :	6581 90
Total général :	7975 90

LILLE

LE DIMANCHE A LILLE

17 Janvier 1904

IIe Dimanche après l'Épiphanie. — Fête du Saint Nom de Jésus.

École de tir et d'instruction militaire. — A 9 h. 1/2 du matin, au Cercle militaire, conférence sur la cavalerie.

Congrès des Syndicats indépendants. — A l'Union du Nouveau-Lille; rue Notre-Dame : A 10 h., réunion; à 2 h., banquet; à 4 h., concert avec conférence par M. Dombray-Schmidt.

Tombola Boldodne. — Tirage des lots, à 10 h. du matin, dans la salle des gardes, à la Mairie de Lille.

Les « Cornéliens ». — A 3 heures, dans la Salle de la Société Industrielle, 116, rue de l'Hôpital-Militaire, au profit du Patronage Saint Stanislas, par la Société littéraire classique de Paris *Les Cornéliens*.

Matches de football. — A 2 h., terrain de l'Union sportive de Ronchin, champ de manœuvre, match demi-finale du challenge Klein entre le Football-Club roubaisien et le Football-Association du Blanc-Seau.

A 2 h. 1/2, avenue de Dunkerque, match annuel des vétérans de l'Iris-Stade lillois contre une équipe mixte de jeunes de l'I. S. L.

Concerts populaires. — A 3 heures, à l'Hippodrome, avec le concours de M. Gabriel Grovlez, pianiste, et M. Pierre Carolus-Duran, compositeur.

L'accident mortel de la rue du Molinel

Une enquête judiciaire

Nos lecteurs se souviennent du terrible accident qui s'est produit jeudi vers midi, rue du Molinel.

Un ouvrier peintre, M. Claes, passant en face de la maison portant le numéro 48, incendiée au mois de février dernier, fut atteint à la tête par une brique et tué sur le coup.

L'enquête ouverte par M. Foucart, commissaire de la rue Ovigneur, vient de parvenir au Parquet de Lille, qui a chargé M. Davaine d'ouvrir une instruction pour homicide par imprudence.

NOS CARS ÉLECTRIQUES

Homme tamponné et grièvement blessé

Vendredi soir, vers 11 heures, en face de la brasserie Vandarbarghem, le tramway électrique, conduit par le wattman Dons, a tamponné une voiture appartenant à M. Deruche, entrepreneur, à La Madeleine.

Le véhicule a été coupé en deux; le cheval a été tué net. Le conducteur, nommé Verhulle, sujet belge, domicilié au Pont-de-Marcq, est gravement blessé : base du crâne est fracturée.

Le malheureux a été transporté à l'hôpital de Marcq, après avoir reçu les soins de M. le docteur Masson et de M. Olivier, pharmacien. Son état inspire les plus vives inquiétudes.

Grave accident grande-route de Béthune

Samedi soir, vers 8 h. 10, M. Jules Dematial, 48 ans, rue d'Ennequin, 12, à Loos, retournait chez lui avec un camion attelé d'un cheval.

Route de Béthune, à l'endroit de la grande courbe, face à la ferme Pucelle, il fit la rencontre d'un car H, conduit par le wattman Thorez.

Dematial suivait sa droite, mais probablement trop rapproché de la voie du tramway car sa jambe gauche fut atteinte par l'avant de la voiture électrique.

Projeté sur le sol, le malheureux camionneur fut relevé par les employés des tramways et transporté dans leur voiture, au poste des pompiers de la rue d'Isly.

M. Dematial avait la jambe broyée et ne tenant plus qu'à quelques lambeaux.

Les docteurs Dhalluin et Defosses lui ont prodigué leurs soins.

Le blessé a ensuite été transporté à l'hôpital Sainte-Eugénie. Son état est très grave.

M. Rousseau, commissaire de service à la permanence, n'a pu encore interroger la victime.

Autre voiture tamponnée. — Vendredi vers 2 h. le tramway électrique a tamponné une voiture appartenant à M. Leplat, cultivateur.

Le tablier du car a été défoncé et deux glaces du devant ont été brisées.

Concerts populaires. — Aujourd'hui dimanche, à 3 heures, 4e concert de la saison, avec le concours de M Gabriel Grovlez, pianiste, et de M. Pierre Carolus-Duran, compositeur. Voici le programme de cette audition :

1. Symphonie en le majeur (Beethoven). — 2. Variations symphoniques pour piano et orchestre, M. Grovlez (César Franck) — 3 *a* Méditation; *b* Danse; *c* Prélude symphonique, sous la direction de l'auteur (M. Carolus-Duran). — 4. *a* Romance (Schumann); *b* Rapsodie (Brahms); c Burlesque (Grovlez), M. G. Grovlez — 5. Ouverture de Benvenuto Cellini (Berlioz).

La Bourse du Travail indépendante de Lille organise aujourd'hui dimanche une importante réunion de délégués étrangers à laquelle vont participer l'immense majorité des syndicats professionnels du Nord de la France. Voici le programme de la journée :

A 10 heures, Réunion au Nouveau-Lille, 26, rue Léon-Gambetta, Réception des Délégués étrangers. — Discussion des questions Urgentes.

A midi visite de la Coopérative l'Indépendante, fondée le 1er janvier 1903 par les Syndicats indépendants de Lille.

A 1 heure, Banquet offert aux délégués étrangers dans la salle du Grand Hôtel Clessen, rue Lepelletier.

A 4 h., grand concert de gala dans la grande salle du Nouveau-Lille, avec le concours de la Fanfare des Halles Centrales, l'Orchestrina des Accordéonistes Lillois (ensemble 100 exécutants); MM. et Mme Jacob-Delrue, 1er prix et prix d'honneur du Conservatoire National; M. A. Accollet, basse chantante d'opéra comique, soliste des Orphéonistes Lillois; Mlle B. Accollet, 1er prix de comédie de l'Union Française; Le chansonnier Le Broutteux, de Tourcoing, officier d'académie.

Au cours de ce concert, M. Dombray-Schmitt, secrétaire du Syndicat Indépendant des Mineurs de Douai, fera une conférence sur l'*Utilité des Syndicats Professionnels*.

Salle de la Société Industrielle. — Dimanche 17 janvier, à 3 heures précises. *L'Honneur* et *l'Argent*, comédie en 5 actes, interprétée par les Cornéliens de Paris. Ouverture des portes à 2 h. 1/2.

Collision. — Vers midi un quart, une balladeuse conduite par M. Dumortier, 48 ans, chiffonnier, rue Saint-Sauveur, a été accrochée, rue du Vieux-Marché-aux-Moutons, par une prolonge d'artillerie. Tout s'est borné à deux brancards brisés.

— Vendredi, vers 6 h. 1/2 du soir, deux autos se sont tamponnées rue Notre-Dame, près de la rue d'Anvers.

Un chauffeur, Arthur Douchel, a été quelque peu contusionné. Il a pu regagner son domicile à pied après avoir reçu les soins dans une pharmacie.

Fabricant d'allumettes à bon marché. — Vendredi soir, vers 7 h., deux agents de sûreté arrêtaient, Grand'Place, un individu porteur d'une charge de bois d'allumettes.

M. Jérôme et l'Inspecteur des contributions indirectes perquisitionnèrent, samedi matin, à son domicile, rue de la Baignerie.

Tout ce attirail de fraudeur s'y trouvait ainsi qu'un grand nombre de bois d'allumettes et une forte quantité de phosphore.

L'individu a été écroué à la maison d'arrêt pour fraude.

Noyé. — Des mariniers ont retiré de la Deûle, quai du Wault, le cadavre d'un individu dont l'identité n'a pu être établie. Le corps a été transporté à la morgue après les constatations d'usage faites par M. le docteur Aubert et M. Geoblinger, commissaire de la rue du Fresne.

Voici le signalement du noyé : paraît âgé de 50 ans, taille 1m65, chauve, sourcils gris châtains, moustache grisonnante et forte, yeux bleus, nez fort, bouche moyenne, visage plein, teint coloré, vêtu d'un veston et gilet en drap noir, pantalon en drap bleu marine foncé, gilet en laine marron en mauvais état, caleçon en coton blanc, chemise de coton de troupe portant les matricules 85.8.258, cravate lavallière noire, chaussettes en laine grise, chaussé de bottines dites Balmoral sans clous.

Encore lui. — L'ivrogne incorrigible, Brame, dont bien souvent nous avons eu à narrer les exploits, avait réussi à se faire admettre à l'hôpital général. Il promettait d'ailleurs de s'amender.

Brame a tenu parole pendant environ deux mois, mais samedi après-midi le naturel a repris le dessus.

Sous prétexte que contrairement à ses camarades, il n'avait pas touché des effets neufs, il s'est mis à protester violemment. L'économe de l'hôpital voulut lui faire entendre raison, mais avec Brame, c'est peine perdue.

Finalement, on appela des agents, et l'ivrogne fut conduit au violon.

Espérons que la nuit sur la dure lui servira de leçon salutaire et que, désormais, il sera sage.

Voir en [illegible] page le tableau des maisons de premier ordre.

État-Civil de Lille

Dragées et Boîtes pour BAPTÊMES
5, rue du Priez, THOMAS FILS, près la Gare, LILLE

du 16 janvier

Naissances. — Montagne Gabrielle, rue de Flandre, 27, cour B'anquart, 1. — Lafont Bernard, rue du Curé Saint-Sauveur, 23. — Roussella Marguerite, rue du Pont-Neuf, 36. — Vansyngel Alphonse, et Vansyngel Lucien, rue du Faubourg de Béthune, cité Thomas, 2. — Devernay Emilienne, place Fernig, 3. — Facompre Eugène, rue Caumartin, 59. — Nimal Victor, rue de Poids, 33. — Martelle Jeanne, quai de la Basse-Deule, 43. — Gogibus Yvonne, rue Brasseur, 9.

Décès. — Leblond Elise, 79 ans, veuve de André Martin, rue du Bourdeau, 5. — Picavet Aimé, 79 ans, époux de Elisabeth Cousin, rue St-Sauveur, 59. — Lafond Bernard, 1/2 heure, rue du Curé Saint-Sauveur, 23. — Reynend Clara, 76 ans, veuve de Victor Lesage, rue des Stations, 145. — Ardenens Gaston, 3 mois, chemin de l'Arbrisseau, 61. — Rousmans Charles, 42 ans 1/2, veuf de Clémence Avez, rue de la Tranquillité, 9. — De Couvreur Marie, 46 ans, veuve de Félix Heytens, rue de la Cité, 21.

Desreumaux Elise 64 ans, épouse de Auguste Vankeirsbilck, rue d'Artois 19. — Nelen Gérard 5 mois 1/2, cité Thomas 34. — Suren Elise 67 ans, célibataire, cour Gilson 5. — Lecocq Piat, 70 ans, époux de Julie Boutry, rue des Stations 131. Sellier Théophile 78 ans, célibataire, rue St-Sauveur 59. — Debrulle Marie 22 ans, épouse de Victor Hens, rue St Sauveur 99. — Henwelle Clotilde 81 ans, veuve de Arsène Lebouoq, rue de Paris 234. — Casier Victorine 21 ans, célibataire rue St-Sauveur 78. — Depret Georges 71 ans, époux de Flore Ghesquier, rue Doudin 7 bis. — Bonnefoy Julienne 46 ans, épouse de François Treffelle, rue des Rogations 39.

LUMINOL Savon pour les laines, le linge, les flanelles et le ménage.

LA MADELEINE. — 15 au 16. — Naissance : Clémence Bertaux, rue des Promenades, 9.

Décès : Marie Cappelle, 70 ans, rue de Merquette, 188. — Alexandre Dreumont, 10 ans, rue Carnot, 24.

Publications de mariages : Léon Lambrez, charpentier à Marcq, et Eugénie Carpentier, bicuitière à La Madeleine. — Henri Ghelein, garde particulier, et Marie François, mercière à La Madeleine.

SECLIN. — **Conseil municipal.** — *Séance du vendredi 15 janvier.* — Le Conseil s'est réuni, à cinq heures du soir, dans le local ordinaire des séances, sous la présidence de M Edouard Desurmont, maire. Étaient présents : MM. Lepoivre et Caby, adjoints, MM. Thuet, Boittiaux, Havet, Drieux, Lemaire, Poutfort, Duriez, Duthilleul, Delampe, Delfosse, Sauvage, Laden, Mollet, Houzé, Houppe et Duvivier. M. Guillemaud s'était fait excuser.

Après lecture du procès verbal et quelques observations sans importance de la part de MM. Sauvage, Delfosse et Laden on passe au 1er point à l'ordre du jour.

Les devis et cahier des charges pour l'adjudication des travaux d'entretien des rues et chemins ruraux sont adoptés pour une période de trois ans. Le Conseil vote à l'unanimité un avis favorable à la création d'un bureau de tabac à Burgault, demandé par pétition; à l'organisation d'un train ouvrier partant de Don à Lille à 5 h du matin et passant par Seclin; et d'un autre partant à la même heure de Seclin à Lens.

L'assurance des édifices communaux, qui l'an dernier était de 691.700 fr., s'élève cette année à 754 000 fr. M. Desurmont trouve cependant le moyen de ne pas grever de ce fait le budget communal et même de faire une économie de 12 fr. par an. La proposition est adoptée.

M. Delange demande ensuite au Conseil de prendre un abonnement au laboratoire municipal de Lille, qui permettrait de faire analyser toutes les denrées alimentaires suspectes et même d'examiner les jouets d'enfants dangereux. L'abonnement, de 40 fr. par 1.000 habitants, occasionnerait à la Ville une dépense annuelle de 280 fr. On décide de faire un essai de trois mois.

Enfin le Conseil se sépare, après avoir attribué à Louis Logelin et à la veuve Allaert les deux pensions départementales vacantes.

SAVON DU CONGO *Hors concours 1900 produits hygiéniques.*

QUESNOY-SUR-DEULE. — Du 16 janvier. — Promesses de mariages : Jules Pluquet, 27 ans, journalier, et Joachime Demeulenaere, 23 ans, journalière, tous deux à Quesnoy-sur-Deûle. — Henri Tullie, 58 ans, maréchal-ferrant à Verlinghem, et Eugénie Deroles, 51 ans, domestique, à Quesnoy-sur-Deûle. — Charles Catrix, 42 ans, cultivateur, et Rosine Cerisier, 35 ans, cultivatrice, tous deux à Quesnoy-sur-Deûle.

CYSOING. — Les funérailles de Mlle Rat, décédée à Cysoing le 14 courant, ont eu lieu samedi 16, à neuf heures.

Toutes les demoiselles qui font partie de l'Association des Enfants de Marie avaient tenu à assister au convoi de celle qui, depuis trente ans était membre de cette Société.

CYSOING. — Du 15 janvier. — Naissance. — Charles Castieu, rue de l'Hospice.

LES MALADIES D'ESTOMAC

guéries sans régime

Guérir radicalement une maladie d'estomac sans obliger le malade à suivre un long et pénible régime, voici un résultat thérapeutique inconnu, jusqu'à ce jour, et que seul permet d'obtenir l'emploi du « Digestif Pinel ».

Le pouvoir digestif de ce merveilleux médicament est si puissant, qu'il fait digérer sans peine les aliments les plus indigestes, en même temps qu'il supprime instantanément tous les symptômes pénibles, pesanteurs, ballonnement, aigreurs, brûlures, nausées, vomissements, dont s'accompagnent toujours les digestions difficiles. Aussi le « Digestif Pinel », dès qu'il a été répandu dans le public, a remporté un succès extraordinaire : en moins de trois mois, plus de 20 000 personnes souffrant de l'estomac, ont été radicalement guéries. Ce chiffre si éloquent, établit mieux que les plus longs discours la valeur de ce merveilleux médicament.

3 fr. 50 chez tous les bons pharmaciens.

ROUBAIX

LE DIMANCHE A ROUBAIX

17 Janvier 1904

— Messe mensuelle des hommes, à 7 h., dans toutes les paroisses, excepté à Saint-Jean-Baptiste, à 6 h. 1/2, et à Saint-Antoine de Padoue, à 7 h. 1/2.

— Paroisse du Très-Saint-Rédempteur. — A 4 h., vêpres solennelles et procession des Reliques de Saint Hilaire. Panégyrique par M. l'abbé Montaigne.

— Chapelle des Carmélites. — Fête du Saint Nom de Jésus et fête principale de Saint Enfant Jésus de Prague. Messe basse, à 7 h.; messe chantée, à 8 h.; le soir, à 5 h., salut solennel et sermon.

— Institut populaire de l'Epeule. — A 4 h. 1/2, 71, rue Descartes, causerie, illustrée de projections, sur le *Pays du Christ*, par M. l'abbé Dethoore, professeur au Collège d'Hazebrouck.

— Comité Justice-Égalité. — A 5 h., précises réunion au local ordinaire.

— A la *Roubaisienne*. — Aujourd'hui, banquet de la *Roubaisienne*, au café Lecry, place de la Fosse-aux-Chênes.

— Syndicat des Vrais Travailleurs de l'Industrie Textile. — De midi à une heure, délégués de semaine MM. Joseph Quinchon et Georges Levougle, café du Demi-Cercle, place Notre Dame.

— Syndicat mixte de l'Industrie roubaisienne. — Société de secours mutuels St-Joseph. — Le bureau central se réunira à 11 h. 1/4 précises, 22, rue de la Paix, ordre du jour : Admissions provisoires de membres participants (pupilles et adultes). — Admission des membres honoraires. — Débat du fonctionnement de la section de pupilles. — Sociétaires âgés ou incurables (don de M. Bastin). — Souscriptions reçues — Situation financière. — Section de 40 à 50 ans.

UN SINGULIER COMITÉ

Le manifeste d'un « Comité d'entente des syndicats roubaisiens ». — Socialistes et anarchistes. — Une nouvelle machine de guerre.

Nous recevons la lettre suivante :

Roubaix, le 16 janvier 1904.

A Monsieur le Directeur du journal *La Croix*, E. V.

Monsieur,

Nous vous adressons un exemplaire de l'affiche qui sera apposée aujourd'hui à Roubaix et distribuée ensuite sous forme d'appel aux travailleurs roubaisiens.

Sachant tout l'intérêt que vous portez aux organisations syndicales, nous espérons, Monsieur que vous voudrez bien la reproduire dans votre numéro du dimanche.

Dans cette attente, agréez, Monsieur, nos sincères salutations

Pour le Comité d'entente et par ordre,
La Commission.

Voici maintenant, à titre de documents, les passages principaux du manifeste adressé aux travailleurs par le *Comité d'entente des Syndicats Roubaisiens* (?)

Camarades,

Conscients de leur devoir, de leurs droits et de la responsabilité qui pèse sur eux dans l'organisation économique et syndicale, des travailleurs, les syndicats ci-dessous désignés ont pris l'initiative de se constituer en Comité d'Entente.

Ce Comité est ouvert à tous les syndicats vraiment indépendants ne subordonnant pas leur action à des questions de nationalité ou subissant un contrôle incompatible avec la dignité des travailleurs.

Nous sommes de ceux qui pensent que la société économique qui — sous la poussée incessante du progrès — se transforme chaque jour, doit davantage s'adapter aux nécessités de la classe ouvrière au lieu d'être le privilège d'une seule classe — infime minorité — qui non contente de jouir de tous les profits, de toutes les joies, nous traite en ennemis quand nous réclamons (non le superflu) mais de quoi vivre et élever honnêtement nos familles.

Il n'est pas un esprit éclairé qui ne comprenne qu'il est impossible aux travailleurs de rester indifférent à cette main mise sur nos plus pressants besoins.

Il n'est pas un homme de cœur qui ne désapprouve les longs chômages qui intensifient doublement nos souffrances et nos misères.

Certes nous n'en rendons pas nos maîtres responsables mais nous disons qu'il y a incompatibilité absolue entre eux et nous et qu'il n'est pas besoin de tant de souffrances et de misères pour qu'ils aient, eux, beaucoup de joies.

Nous prétendons, qu'il faut, que la société s'adapte à nos besoins, mais cette adaptation ne se fera que par l'union de tous les travailleurs sur le terrain syndical.

C'est à cette entente, à cette Union que nous voulons travailler : et c'est pourquoi le Comité a pris la résolution de laisser, à chaque Syndicat adhérent, son autonomie absolue, c'est-à-dire, que son action, sa tactique ne sera ni réformiste, ni révolutionnaire, mais qu'il se bornera exclusivement à la propagande syndicale.

Cette propagande nous la ferons par le Journal, les brochures, les réunions publiques et contradictoires, l'Université populaire, où nous verrons si vraiment ceux qui se proclament les éducateurs, les amis, les défenseurs de la classe ouvrière, sauront et voudront nous aider dans cette œuvre d'éducation.

Le manifeste proteste ensuite contre l'information prise dans le *Journal de Roubaix* du 15 décembre, disant à propos d'une réunion tenue rue du Collège qu'elle avait pour but de préparer la grève générale.

Il prétend que c'est inexact.

Ce manifeste termine par un appel aux ouvriers pour aller grossir les organisations syndicales.

Le siège social de ce « Comité d'entente des Syndicats roubaisiens » est à l'estaminet de M. Descrouet, rue de l'Alma, 173.

Et voici la liste des syndicats adhérents à ce comité :

L'Union Ouvrière du Tissage, 8, rue du Pile Ouvriers Peigneurs, 95, rue Archimède — Ouvriers du Peignage, 79, rue Archimède. — Mécaniciens et parties similaires, 44, rue Voltaire — Ouvriers Typographes, 81, rue du Fontenoy — Chaudronniers en cuivre, 85, rue du Collège — Les Cuirs et peaux, 77, rue de Sébastopol — Teinturiers apprêteurs, 38, rue Sébastopol — Ouvriers mouleurs, Grande-Rue — Chaudronniers en fer, 30, rue de Tourcoing — — Employés de Tramways, 85, rue du Collège — Charpentiers menuisiers, 138, rue des Arts — Ferblantiers Zingueurs, 14, rue Sébastopol — Ouvriers Liseurs et Piqueurs, 173, rue d'Alma. — Chambre Ouvrière Textile à La Paix, boulevard de Belfort.

Qu'est-ce que cet amalgame de syndicats disparates?

Le premier, l'*Union ouvrière du tissage* a son siège, rue du Pile, 8, qui est aussi, ou qui l'a été, celui des anarchistes de Roubaix.

Les *Teinturiers-apprêteurs*, rue de Sébastopol, 38, c'est à l'estaminet du « Gros Narcisse » où ont été arrêtés, lors du dernier mouvement gréviste, les meneurs — et parmi eux deux anarchistes — qui avaient envahi l'usine Deschepper, menaçant de jeter les ouvriers dans les bacs de teinture, pour faire arrêter le travail.

Pour ce qui est de la « Chambre syndicale ouvrière textile », dont le siège est à la Paix, on est fixé.

Mais que vient faire là-dedans le « Syndicat des Employés de Tramways » qui, jusqu'ici, avait eu la sagesse de se tenir à l'écart de la politique?

Et d'où sort ce manifeste qui porte l'estampille : *Imprimerie du Comité d'entente!*

Où est située cette imprimerie?

N'est-ce pas celle des anarchistes du Pile?

Les ouvriers sérieux ne se laisseront pas prendre à cette nouvelle machine de guerre.

JEHAN DES VIGNES

LES ÉCUMEURS DE LA RUE

Un joli coup de filet. — Neuf arrestations. — Perquisitions fructueuses. — Un nouveau genre de vol : la pêche de... la poule, à la ligne.

La police de sûreté, depuis quelques jours, surveillait une bande de jeunes gens, fraudeurs et voleurs, dont plusieurs ont déjà subi plusieurs condamnations.

Samedi matin, elle a opéré un joli coup de filet. Le sous-brigadier Cuvelier et les agents Paris, Doutreligne, Chentrainn, Willaumez et Averbeke, de la sûreté, arrêtaient neuf individus, dans un estaminet de la rue du Tilleul.

M. Dequenne, commissaire de police, chef de la Sûreté, prévenu immédiatement de cette capture, opéra aussitôt plusieurs perquisitions. Notamment rue de Babylone, rue de la Balance, rue du Tilleul, un grand nombre d'objets de provenance suspecte : des chaussettes, des bas, des lainages, des mouchoirs, des chemises, des chaussures, des casseroles, des sabots, des allumettes et du café de contrebande furent trouvés.

L'enquête, habilement menée, a démontré la culpabilité de sept individus, qui seront mis à la disposition du Parquet lundi matin; ce sont : Georges Hennebelle, 20 ans, emballeur; Gustave Feuverque, 20 ans, emballeur; Arthur Bouquenooghe, 23 ans, teinturier; Léon Hennebelle, 17 ans, tordeur de fils; Eugène Besieux, 17 ans, mineur; Noël Tanghe, 16 ans, boulanger; Charles Luleau, 19 ans, sans domicile fixe.

Ces individus seront poursuivis sous la quadruple inculpation de fraude, vagabondage, vols et complicité; plusieurs de ces délits sont parfaitement établis.

L'enquête continue pour les deux autres prévenus gardés à la disposition du commissaire de police.

Les casseroles ont été reconnues par M. Spriet-Voreux, épicier, Grande-Rue, et les sabots, par Mme Daulmerie, épicière, même rue.

Cette bande pratiquait un vol original autour des fermes environnantes. Elle pêchait les poules à la ligne munie d'un hameçon et d'un appât, ce qui lui permettait de mettre « la poule au pot » plus souvent que le dimanche.

Une autre piste sérieuse est suivie.

Paroisse Saint-Antoine. — Mardi prochain, ouverture d'une Neuvaine de mardis à Saint-Antoine. A 8 h., messe de saint Antoine avec instruction et prières spéciales; à 5 h. 1/2 du soir, salut de la Neuvaine, avec recommandation et prière publique. Exposition et vénération de la relique. Les chants du salut seront exécutés par un groupe de jeunes filles de la paroisse et de la ville.

Syndicat mixte de l'Industrie Roubaisienne. — *Le Bureau syndical.* — Le bureau se réunira lundi 18 janvier 1904, à six heures précises du soir, 22, rue de la Paix. Ordre du jour : Admissions provisoires dans le Syndicat usines (syndiquées et dizaines libres) et dans les Sociétés du Siège Syndical. Allocations d'hiver.

I. P. de l'Epeule. — *Au pays du Christ.* — Nous rappelons que M. l'abbé Dethoore, professeur au collège d'Hazebrouck, fera aujourd'hui, à 4 h. 1/2, sa conférence sur la Palestine. Il illustrera le récit de son voyage en ces régions attachantes à tant de titres, de projections curieuses et inédites qui en accroîtront encore le grand intérêt.

Deux amateurs dont le beau talent est fort apprécié à l'I. P. nous chanteront quelques morceaux de circonstance choisis parmi les plus émouvants et les plus célèbres et donneront par là un cachet d'art distingué à cette belle réunion.

On trouve gratuitement des cartes chez tous les dépositaires et au siège de l'I. P., 71, rue Descartes, où l'on peut retenir des places moyennant, 0 fr. 25.

Dans la police. — Par arrêté municipal, en date du 16 janvier, ont été nommés agents de 3e classe, les agents stagiaires ci-après :

Devogle Jules, Dhalluin Henri, Masquelier Jules, Valet Valentin, Herkenrath Anatole, Roussel Louis, Doronne Julien, Melaquin Emile.

L'Audition de « Marie-Magdeleine » à l'Hippodrome. — *Une lettre de Massenet.* — Comme nous l'avons annoncé à nos lecteurs, la Société des Concerts mixtes prépare avec le plus grand soin sa solennité musicale du 24 janvier. L'illustre auteur du drame sacré qui sera exécuté dimanche prochain en ayant été avisé, vient d'écrire la lettre suivante à M. Albert Duhamel.

Paris 15 janvier 1904. — M. le Directeur, « C'est le jour même de notre départ pour le Midi que je reçois la chère lettre qui me parle de *Marie-Magdeleine* à Roubaix!... J'adresse à la Société des Concerts mixtes, je vous adresse particulièrement, cher Directeur, toutes mes pensées émues et reconnaissantes!! Je voudrais que mes sentiments soient connus de tous ceux qui vont participer à cette splendide exécution. Je serai de cœur avec tous le dimanche 24 janvier. — A vous, en profonde sympathie. » — J. MASSENET.

Le Maître qui fût comme on s'en souvient bon prophète à propos de l'audition de *La Vierge* en 1903, veut encore prévoir un magnifique succès en qualifiant de splendide l'audition de 24. En raison des éléments qui doivent y concourir et des conditions dans lesquelles a été organisé l'audition de *Marie-Magdeleine*, nous sommes persuadés que les nombreux auditeurs que fait prévoir la feuille de la location donneront raison au Maître et que la solennité musicale annoncée sera un magnifique succès de plus pour la Société des Concerts Mixtes et pour son vaillant directeur.

La « Mutualité Maternelle Roubaisienne ». — *But de la société.* — La Mutualité Maternelle Roubaisienne a pour but de donner aux sociétaires, lorsqu'elles seront mères, une indemnité suffisante pour qu'elles puissent s'abstenir de travailler pendant quatre semaines et pour leur permettre de se soigner et de donner à leur enfant les soins qu'il réclame pendant les premières semaines qui suivent la naissance (article premier des statuts).